

10 MONTHÉY RÉGION

VAUD Pour l'heure, seuls deux UDC sont en course pour succéder à Jean-Claude Mermoud au Conseil d'Etat.

La région joue ses deux cartes

FABRICE ZWAHLEN

«A 44 ans, je suis mûr pour passer au niveau supérieur». Pierre-Yves Rapaz est le favori à la succession de Jean-Claude Mermoud au Conseil d'Etat vaudois. Un costard parfois peu commode à porter, qu'il endosse sans rechigner: «J'assume ce rôle mais rassurez-vous, ça ne va pas me monter à la tête. Depuis que je suis chef du groupe UDC au Grand Conseil, où je siège depuis seize ans, je suis resté le même.»

«La chose publique m'a toujours intéressé», poursuit-il. «J'ai commencé à siéger au Conseil communal de Bex dès l'âge de 18 ans. Depuis lors, j'ai investi pas mal de mon temps dans des sociétés locales et politiques.»

Un atout ou un défaut?

Pour nombre d'observateurs et d'élus, le talon d'Achille du Bellerin tient dans son caractère. «C'est vrai, j'ai de la personnalité. Pierre-Yves Maillard aussi, non?» lance-t-il. «Je suis entier mais cela ne m'empêche pas d'arriver à des consensus. En tant que président de groupe, je dois afficher des positions dures et de droite afin qu'au final nous obtenions des compromis qui soient acceptables pour tous.» Tout l'art de faire de la politique... «M. Rapaz est beaucoup moins consensuel que moi. Il ne possède pas le ton arrondi des gens du Gros-de-Vaud», lâche Fabienne Despot.

A contrario de la Veveysanne (voir ci-contre), Pierre-Yves Rapaz n'estime pas illégitime une ou d'éventuelles candidatures venues de gauche. «A ces partis de savoir s'il vaut mieux attaquer maintenant ou dans six mois après une éventuelle élection tacite, donc obtenue sans une votation populaire», lâche-t-il.

Le 6 octobre, Pierre-Yves Rapaz va donc se retrouver devant les quelque 150 délégués de son parti. Une situation qu'il a déjà connue en 2005. «Lors de la succession de Pierre Chiffelle en 2004, j'avais finalement préféré me retirer en faveur de Martin Chevallaz (ndlr: finalement battu par Pierre-Yves Maillard). Cette fois-ci, je ne me retirerai pas. Même si Guy Parmelin avait été candidat,



Pierre-Yves Rapaz et Fabienne Despot sont pour l'instant les deux seuls candidats déclarés à la succession de Jean-Claude Mermoud. AUDREY FIGUET

j'aurais joué ma carte jusqu'au bout. Ce choix, je l'ai fait en avril, lorsque j'ai renoncé à me lancer au National. Le décès de M. Mermoud n'aura fait qu'anticiper la démar-

«Mes atouts sont ma connaissance des rouages de l'Etat et d'un Exécutif.»

che de six mois. Si je ne m'étais jamais présenté, j'aurais nourri des regrets, même si je sais que ces prochains mois je pourrais tout perdre en cas de non-réélection en 2012.»

Transmission de témoin?

«Mes atouts, sont ma connaissance des rouages de l'Etat et d'un Exécutif», rappelle le vice-président de la Commission des finances du Grand Conseil. «Actuellement, je commence régulièrement à travailler vers 5 heures

du matin pour finir à 20 ou 22 heures. Assumer les longues journées d'un conseiller d'Etat ne m'effraie pas.»

«Dans tous les cas de figure, je me présenterai aux élections de 2012 pour le Grand Conseil et si je suis sortant également pour le Conseil d'Etat», précise-t-il. Et d'avouer: «Pour notre région, ce serait un plus d'être représentée à un tel poste, eu égard, notamment, aux importants challenges que sont l'Agglomération, la 3^e correction du Rhône ou l'hôpital de Remmaz. Même si l'on est élu pour défendre un canton, il m'apparaît important que le Chablais bénéficie d'une oreille régionale au sein de l'Exécutif vaudois.»

En cas d'élection, Pierre-Yves Rapaz transmettra son domaine de 40 hectares dont quatre de vignes à son fils de 21 ans. Un Grégoire Rapaz déjà profilé politiquement malgré son jeune âge puisque le premier vice-président du Conseil communal de Bex est aussi candidat au Conseil national sur la liste des jeunes UDC. ◻

FABRICE ZWAHLEN

Et si le successeur de Jean-Claude Mermoud au Conseil d'Etat vaudois le 27 novembre était Valaisan? La question prend tout son sens à l'annonce de «la candidature à la candidature» de Fabienne Despot. La native de Martigny, puis résidente du Bouveret, habite depuis vingt-six ans dans le canton de Vaud. Ingénieure chimiste de 46 ans, mariée, maman de deux filles, la directrice de la Société d'étude de l'environnement a entamé sa carrière politique au sein de l'ASIN afin de lutter contre l'entrée de la Suisse dans l'Espace Economique Européen. «En 2001, l'UDC s'est retrouvée avec huit élus au Conseil communal de Vevey alors que seuls trois noms figuraient sur la liste. On est venu me chercher pour combler cet excédent de sièges», se remémore-t-elle. Réélue en 2006 et 2011, la quadragénaire siège également au Grand Conseil depuis 2007. Elle ne possède toutefois pas d'expérience au sein d'un

Exécutif. «J'ai la capacité d'être collégiale», précise-telle. «Je l'ai prouvé au sein de la Commission judiciaire. N'ai-je pas réussi à faire élire trois femmes UDC au Tribu-

«Notre candidat ne devra pas s'excuser du matin au soir d'être UDC.»

nal cantonal en 2010?» Et d'avouer: «Me lancer en politique fut ma manière de m'ouvrir aux autres, de sortir de milieux trop privés composés de petits cercles d'amis plutôt intellos ou d'hyper spécialistes.»

«Candidatures illégitimes»

«Au fil des ans, je me suis «envisagée», invente Fabienne Despot. «Par contre, j'ai conservé mes racines valaisannes, surtout du côté de ma mère, à Lens (ndlr: la

famille de son père vient, elle, de Saxon). J'applique le proverbe saviésan «Pa capona» (ndlr: pas question d'abdiquer). Je n'ai pas peur de prendre des coups et de foncer. Dans le canton de Vaud, il faut davantage avoir la manière. Mes adversaires m'estiment moins affreuse que d'autres. Une grande partie du centre droit me soutient.»

Pour Fabienne Despot, des candidatures de gauche «n'ont présentement pas de légitimité. Vouloir affronter l'UDC dans cette complémentarité, c'est remettre en doute l'héritage de Jean-Claude Mermoud. Je trouve cela d'une indélégance parfaite.» Si le syndic de Nyon et patron du Paléo Daniel Rossellat a renoncé, hier, à se lancer dans la bataille, les candidatures de la socialiste syndique de Morges Nuria Gorrite et de la Verte de Bottens Béatrice Métraux demeurent plausibles tout comme celle de l'ancien député libéral désormais à l'UDC, Nicolas Daina. Son parti soutiendra-t-il ce transfuge lors de son congrès le 6 octobre à Bussigny?

Autre question clé: les citoyens voudront-ils d'une deuxième ressortissante de la Riviera à l'Exécutif après Jacqueline De Quattro? «Notre candidat devra être quelqu'un qui ne s'excusera pas du matin au soir d'être UDC», tance notre interlocutrice. «Il devra pouvoir être à l'aise dans tous les milieux, bénéficier d'une grosse capacité de délégation et de travail et être collégial. Ces critères priment sur le district d'appartenance.»

Reste à savoir si le Pays de Vaud souhaite promouvoir une troisième femme dans son Exécutif... «Les élus doivent être choisis pour leurs compétences et non leur sexe», souligne-t-elle. «Par contre, je me demande si mon parti est prêt à ce que je devienne la première femme UDC à siéger dans un Exécutif romand.»

«Si je passe les primaires, ça va être rock and roll jusqu'à la fin de l'année avec les campagnes au National et au Conseil d'Etat mais je ne réfléchis pas comme une carriériste ou un stratège. Je fonctionne en responsabilité et en devoir. Un échec ne serait pas la fin du monde», conclut-elle. ◻